

Cultiver le switchgrass en Dordogne

Fiche d'identité du switchgrass

Famille : graminée rhizomateuse pérenne (*Panicum virgatum* ou panic érigé) de la famille des poacées.

Origine : Amérique du Nord.

Variété cultivée : plusieurs variétés sont disponibles, à adapter selon les conditions pédoclimatiques locales.

Photosynthèse : type de photosynthèse en « C4 », très efficace par forte chaleur et avec moins d'eau.

Implantation : avril-mai / semis de type prairial.

Récolte : février-mars, en sec, pendant 15 ans.

Déclaration PAC (depuis 2023) : culture considérée comme culture pérenne (CP) à forte biomasse, du point de vue de la surface agricole, mais comme terre arable pour l'éco-régime (TA).

Le switchgrass en Dordogne :

Dans le cadre du projet « PPMS » Perspectives Périgord Miscanthus Switchgrass, 75 ha environ ont été implantés sur le département, sur les secteurs du Bergeracois, du Sarladais, de Terrasson et d'Excideuil.



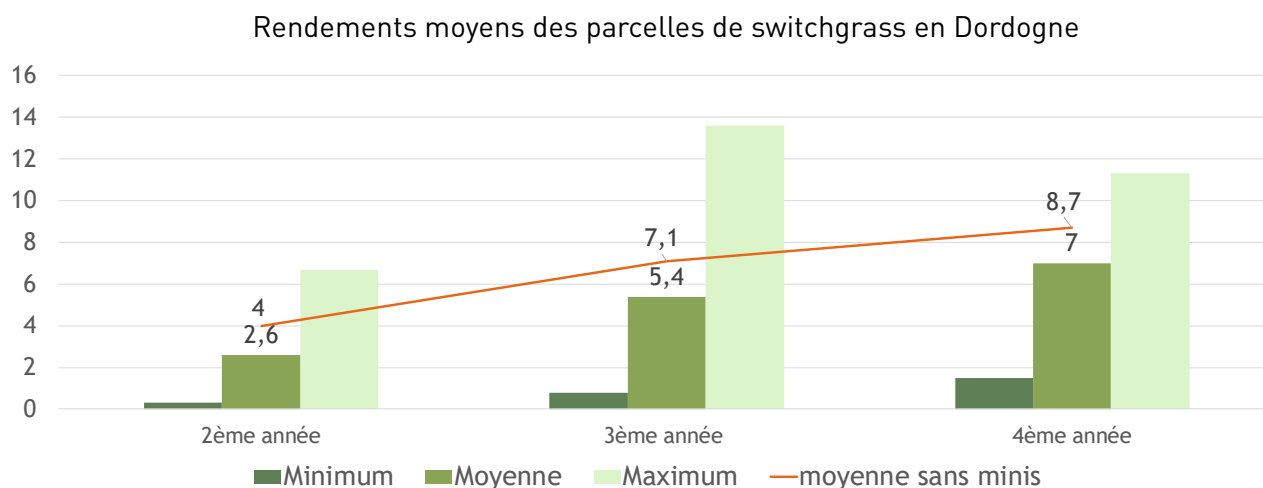
Parcelle implantée à Terrasson en 2019, photo juillet 2021

Sommaire

- 1. Définir son objectif principal et choisir sa parcelle** p. 2
 - Objectif de rendement en paille de 9 à 12 tMS/ha/an en rythme de croisière p. 2
 - Valoriser une parcelle en zone à enjeux qualité de l'eau ou difficile d'accès p. 3
- 2. Soigner le semis : un point essentiel pour le switchgrass** p. 4
 - La préparation du sol et le semis : gérer au maximum les adventices en amont, et favoriser une bonne levée p. 4
 - Gestion des adventices après le semis, un point qui peut être déterminant p. 5
- 3. Différences de rendement ? Patience, potentiels, pluviométrie...** p. 7
- 4. Récolte et stockage** p. 8
- 5. Débouchés et prix** p. 8
- 6. Et pour l'environnement ? Quels sont les impacts ?** p. 9
- 7. En résumé** p. 11

Rendements en biomasse sèche (tMS/ha)

D'après les résultats des suivis effectués sur trente parcelles implantées sur l'ensemble du département de 2019 à 2023.



Le graphique indique des rendements croissants de la deuxième à la quatrième année après l'implantation. Le rendement « en rythme de croisière » se situe entre 7 et 12 tMS/ha/an, avec des écarts importants selon les parcelles. Si on exclut les parcelles ayant une implantation qui n'a pas fonctionné (rendement estimé < 2,5 tMS/ha après 3 ans, implantation très irrégulière), on a une moyenne de rendement supérieure (courbe rouge), et on atteint presque 9 tMS/ha en 4ème année pour les parcelles de Dordogne (sur 6 parcelles implantées en 2019).

1. Définir son objectif principal et choisir sa parcelle

Remarques :

- Les deux objectifs suivants peuvent tout à fait être réalisés **en même temps** si la situation le permet.
- Le switchgrass peut être implanté et récolté avec du **matériel conventionnel**, ce qui lui permet d'être facilement intégré à une exploitation de polyculture-élevage.

Objectif de rendement en paille de 9 à 12 tMS/ha/an en rythme de croisière

Choix de la parcelle : une large gamme de sols possibles

Grâce à sa rusticité et aux différentes variétés existantes, le switchgrass peut s'adapter à une large gamme de sols :

- Gamme de pH de 5,5 à 8 (la gamme de pH des parcelles de Dordogne allait de 6 à 8,2, et aucune incidence n'a été constatée sur les rendements)
- Sol profond et limono-sableux ou limono-argileux
- Parcelle ensoleillée (attention aux parcelles à l'ombre en hiver, boisements...)

Eviter :

- Les sols trop séchants, les sables, les sols calcaires ou très superficiels
- Les parcelles ayant une forte pression d'adventices (si possible), car la première année le switchgrass est peu concurrentiel et le désherbage est délicat

Choix variétal et types de sols

Plusieurs variétés peuvent être adaptées aux conditions de notre département. Comme pour beaucoup de plantes, plus la variété est rustique, moins elle sera « productive », mais elle sera plus résistante à certains aléas (sécheresse, hivers froids...).

Les distributeurs de semences ont des catalogues qui précisent les caractéristiques de chaque variété. Voici les principales variétés implantées en Dordogne pendant notre étude :

- **Cave in rock** : variété rustique, qui résiste aussi bien au froid qu'à la sécheresse, elle est aussi résistante à la verse et tolérante aux inondations. En revanche, elle a un démarrage assez lent et un rendement moyen. En Dordogne, cette variété a été implantées sur 10 parcelles pouvant être très humides en hiver, voire légèrement gélives, avec des sols ayant un potentiel productif moyen à faible (sols séchants)

- **Chipewa et Big rock** : variétés rustiques par rapport au gel ou à la sécheresse comme à l'excès d'humidité (big rock), adaptées à tout type de sol, et qui ont un démarrage rapide, ce qui est un avantage en termes de concurrence avec les adventices. La productivité de ces variétés est plus forte que celle de « cave in rock ». Ces variétés n'ont été implantées en Dordogne que sur 3 parcelles, en 2021
- **Kanlow** : variété la plus productive, bien adaptée aux sols chauds et humides, mais sensible au gel (surtout les premières années) et ayant une dormance élevée (vérifier les taux de germination au semis et ajuster les densités). Cette variété a été la plus implantée en Dordogne, avec 12 parcelles concernées, plutôt sur des typologies de sols à bon potentiel agronomique et profonds, et hors secteurs gélifs
- **Sunburst** : bonne vigueur des plantules et résistance au gel. Production de biomasse importante. Cette variété a été implantée sur une seule parcelle en Dordogne, en 2021



Parcelle implantée en 2020 à Campagnac les Quercy, variété Cave in rock, photo CA24, janvier 2022.

Comparaison des rendements des variétés Cave in rock et Kanlow en Dordogne

Ces variétés ont été implantées sur différents types de sols (respectivement 10 et 12 parcelles), selon leur potentiel. En moyenne, en 3^{ème} année, la variété Kanlow a un rendement de 6 tMS/ha, alors que la variété Cave in rock a un rendement de 4,6 tMS/ha. Mais cette différence s'efface si on enlève les parcelles dont l'implantation est très irrégulière (surtout en Cave in rock). Il semble donc que la différence de rendement entre ces variétés soit plutôt liée à une moins bonne qualité d'implantation de la variété Cave in rock (plus de difficultés d'implantation, levée plus lente).

TÉMOIGNAGES

Pierre-Henri CHANQUOI, parcelles à Terrasson, vallée de la Vézère.

« La terre n'a pas besoin d'être drainante. Le switchgrass améliore la portance et la structure du sol quand il est bien développé. J'ai pu récolter mes parcelles alors qu'elles étaient habituellement trop humides l'hiver avec d'autres cultures. Après, il faut quand même choisir sa date. »

Remarque : Si le choix se porte sur une parcelle « sale », intercaler si possible une culture ou un couvert à forte densité avant le switchgrass pour profiter de l'effet « nettoyant » contre les adventices.

Ludovic MARCHIVE, parcelles à Angoisse, près de Thiviers

« Mieux vaut perdre un an de switchgrass et gagner une récolte que mal planter son switchgrass. »

Objectif : valoriser une parcelle en zone à enjeu qualité de l'eau ou difficile d'accès

Dans les zones à enjeux qualité de l'eau, cultiver le switchgrass, qui nécessite peu d'intrants, peut permettre de valoriser des parcelles classées dans les périmètres sensibles d'un captage par exemple, ou encore de protéger des bordures de cours d'eau.

Cette culture peut aussi être une option pour des parcelles présentant des contraintes pour une mise en culture régulière : difficulté d'accès, îlot isolé par rapport aux autres parcelles, contraintes de pente ou de « forme ».

Selon les objectifs et les besoins de la ferme, il s'agit d'estimer le rendement minimum à atteindre en fonction du coût d'implantation qui est d'en moyenne 1200€/ha, charges de mécanisation et main d'œuvre comprises. Par exemple, avec un ren-

dement à 6 tonnes de MS/ha au bout de 4-5 ans qui serait stable pendant 10 ans à ce niveau (plutôt bas), et un amortissement des coûts d'implantation sur 10 ans, le coût de revient moyen de la tonne récoltée (hors stockage) serait d'environ 65€/t de paille, ce qui permet d'envisager un usage en litière animale sans surcoût par rapport à une paille classique ou à un achat de paille (ceci d'autant plus que la qualité d'absorption du switchgrass est supérieure à celle de la paille de blé à volume égale). Ce rendement, inférieur aux rendements moyens nationaux attendus pour le switchgrass (plutôt 9-10 tMS/ha/an), peut rester intéressant pour un éleveur qui utiliserait une ressource locale plutôt que d'importer de la paille extérieure à la ferme.

Remarque :

Des aides économiques de la part des agences de l'eau, collectivités locales, ou syndicats d'eau potable permettraient d'encourager cette culture en diminuant le risque financier pour les agriculteurs. Un travail sur les débouchés et filières locales est aussi à assurer pour que les agriculteurs puissent valoriser les récoltes s'ils ne sont pas éleveurs.

2. Soigner le semis : un point essentiel pour le switchgrass

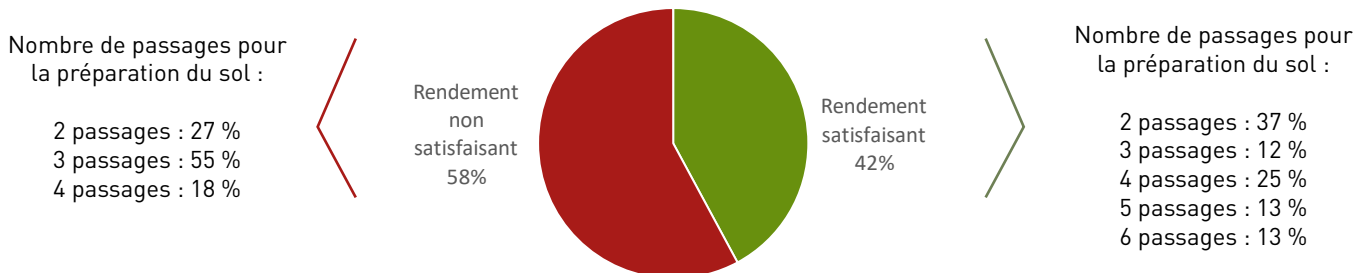
La préparation du sol et le semis : gérer au maximum les adventices en amont, et favoriser une bonne levée

> Préparation du sol

Compte-tenu de la très petite taille des graines, le sol doit être travaillé très finement, comme pour une prairie. Il est donc préconisé d'effectuer soit un labour, soit un déchaumage, puis plusieurs faux-semis (au moins 2) pour affiner le sol (mottes de 1 cm maximum) et faire lever les adventices avant de semer. En moyenne, pour les parcelles de Dordogne, les

meilleurs rendements sont obtenus avec plus de 2 ou 3 passages d'outils pour la préparation du sol. Ce nombre de passages est très variable, car il est à la fois lié au type de sol, à la pression adventice de la parcelle, et aux faux semis réalisés. En ce sens, il peut à la fois être révélateur d'une forte pression et/ou signe d'une bonne gestion des adventices.

Satisfaction du rendement en 2023 et préparation du sol



Comparaison de 11 parcelles ayant eu un rendement estimé en 2023 en dessous de la moyenne attendue vis-à-vis de leur année de mise en culture (à gauche) avec 8 parcelles ayant eu un rendement au-dessus de cette moyenne (à droite) en fonction du nombre de passages pour la préparation du sol.

> Semis : précision et roulage indispensables



Les graines, très petites, seront semées entre 1 et 2 centimètres de profondeur maximum, avec une densité de 10 à 12 kg/ha (en dessous, il y a un risque de moindre levée).

Il est important que les graines soient bien recouvertes de terre au semis, car elles sont sensibles à la lumière, ce qui peut inhiber la levée. Un à deux passages de rouleaux après le semis est ensuite nécessaire pour maximiser le contact graine/sol et améliorer la levée.

Question courante : quel type de semoir utiliser ?

Les semoirs à céréales classiques ou de semis direct, bien réglés pour ajuster la profondeur, et avec de bonnes roues de rappui, sont conseillés.

En Dordogne, 8 parcelles sur 30 ont utilisé un semoir de type « delimbe » ou épandeur (semis à la volée), ce qui est déconseillé sans autre intervention, car les graines ont de fortes chances de ne pas être à la bonne profondeur ni bien recouvertes.

Pour les parcelles implantées en 2019, il semble que ce paramètre soit discriminant : les parcelles semées au semoir classique ont des rendements 2022 deux fois plus élevés que celles semées à l'épandeur (moyennes sur 4 + 4 parcelles semées en 2019).

Une seule parcelle de 2019 dément cette conclusion, avec un semis à l'épandeur et aucun roulage. Cette parcelle a été semée assez tardivement (entre le 1er et le 15/06) avec une variété productive (Kanlow), et après deux faux-semis, ce qui pourrait expliquer une levée plus rapide, moins d'adventices en concurrence, et donc un rendement meilleur au bout de trois ans.



Parcelle semée en 2019, variété Kanlow, à l'épandeur, secteur Sainte-Sabine.
Photo CA24, 20-06-2023

Remarque :

Fertiliser n'est pas nécessaire mais peut aider à l'implantation sur des parcelles au **sol appauvri**. Dans ce cas, préférer une **fertilisation organique** comme du fumier par exemple.

> Semis : bien calculer la fenêtre météo entre le 20/04 et le 20/05

Il est conseillé de semer entre mi-avril et mi-mai, lorsque les sols sont réchauffés (température du sol supérieure à 12°C) mais que l'humidité est toujours présente.

En Dordogne, les semis du mois d'avril ont mis en moyenne 10 jours de plus à lever que les semis effectués en mai. La concurrence avec les adventices est souvent plus compliquée à gérer pour des semis précoces.

En revanche, semer après fin mai est risqué si aucune pluie significative n'est annoncée.

Remarque :

Un bon apport en eau est capital pour **garantir une bonne levée**. Une pluie significative (20 mm environ) dans les jours qui suivent le semis est un critère de décision important pour semer. Comme pour les autres cultures de printemps, attention aux orages après le semis surtout sur les sols battants, car les petites graines peuvent être déplacées en surface et ne pas germer.

Gestion des adventices après le semis, un point qui peut être déterminant

En amont du semis, plusieurs faux semis permettent de « destocker » les graines d'adventices. En anticipant de plusieurs années, il est possible de mettre en place des cultures qui laissent une parcelle « propre

» (luzerne, culture « étouffante », rotation alternant cultures de printemps et d'hiver...), même si les tests réalisés n'ont pas montré de différence significative.



Photographies de deux parcelles, l'une située vers Bergerac (à gauche), l'autre vers Le-Buisson-de-Cadouin (à droite). Implantées chacune en 2020, des zones « nues » (certainement liées à une mauvaise levée ou concurrence avec les adventices) pénalisent très fortement le rendement.

Itinéraires techniques « types » avant et après semis en première année, des parcelles implantées en Dordogne ayant réalisé les meilleurs rendements sur 2022-2023 :

En Bio ou « zéro herbicide » (4 parcelles) Variétés Kanlow ou cave in rock		En conventionnel – avec désherbage chimique Variétés : Kanlow, cave in rock, Big rock, sunburst, chipewa	
Précédent (n-1)	Luzerne ou prairie	Précédent (n-1)	Tout type de culture ou prairie, avec ou sans désherbage
Automne précédent le semis	Travail du sol à 15/20 cm et faux semis d'automne	Automne précédent	Labour entre 20 et 30 cm
Printemps précédent le semis	1 à 2 faux semis et passage de herse rotative pour préparer le lit de semence	Faux semis	À l'automne et/ou au printemps avant le semis
Entre le 15 mai et le 15 juin	Semis à 10-12 kg/ha en moyenne, à l'épandeur ou au combiné (écartement 16cm), 1 à 2 passages de rouleaux	Entre le 1er et le 20 avril (2019) ou entre le 1er et 30 mai (2020-2021)	À noter : levée plus rapide si le semis est réalisé courant mai (15 jours environ). Densité moyenne = 12 kg/ha, avec semoir combiné, écartement moyen 14 cm, puis 1 à 2 passages de rouleaux
Désherbage mécanique	Aucun, sauf broyage en première année pendant l'été sur une parcelle (adventices)	Désherbage chimique + mécanique	Glyphosate sur repousses ou couvert avant semis, puis 1 désherbant de post-levée (type bentazone) début juillet. En complément, broyage en fin d'été de l'année de semis ou arrachage manuel (datura...).
Rendement moyen n+3 (4 parcelles)	6-7 t MS/ha	Rendement moyen n+3 (5 parcelles)	7-9 t MS/ha
Au total : 2 à 5 passages d'outils de préparation du sol avant le semis (déchaumage ou labour-faux semis-herse rotative)			

Ci-contre : exemple de parcelle semée en 2019, conduite en AB (photo du 20/06/2023)

La gestion des adventices la première année est très importante. Un passage d'herbicide, un broyage ou un désherbage mécanique dans les mois qui suivent le semis est fortement conseillé pour aider le switch-grass à s'implanter.

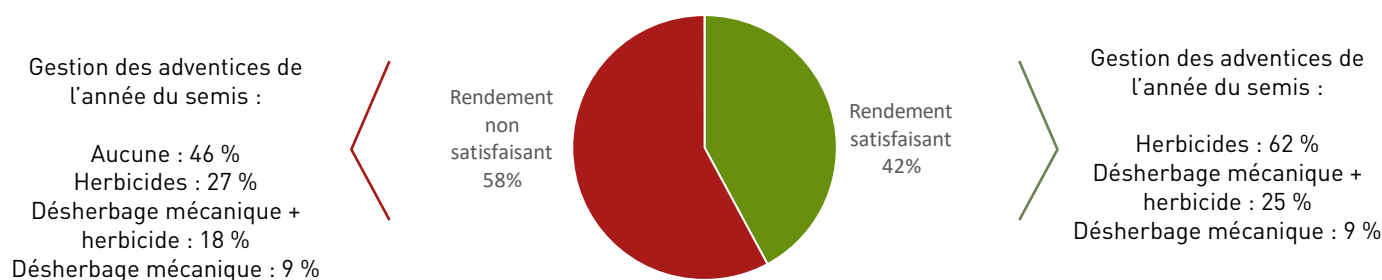
Ne pas gérer les adventices entraîne des rendements plus faibles dans les années suivantes, qui seront difficilement rattrapables, notamment à cause d'une mauvaise levée des graines et de l'apparition de zones « nues » au sein de la parcelle.

Remarque :

*Une trop forte pression des adventices la deuxième année a pu nécessiter sur certaines parcelles, une **seconde gestion** par broyage des adventices.*



Satisfaction du rendement en 2023 et gestion des adventives



Comparaison de 11 parcelles ayant eu un rendement estimé en 2023 en dessous de la moyenne attendue vis-à-vis de leur année de mise en culture (à gauche) avec 8 parcelles ayant eu un rendement au-dessus de cette moyenne (à droite) en fonction du nombre de passages pour la préparation du sol.

3. Différences de rendement ? Patience, potentiels, pluviométrie...

Cultiver le switchgrass demande de la **patience**. La première récolte (pour avoir au moins 3 tMS/ha) a souvent lieu la **troisième année** après l'implantation, au mois de février ou mars. Le rendement est croissant pendant les premières années de culture jusqu'à un « plafond » à partir de 4/5 ans se situant autour de 9-10t de MS/ha.

Nous observons sur notre essai de très grandes différences de rendements, même au bout de 3 ou 4 ans. Plusieurs facteurs explicatifs sont à l'origine de ces différences :

> Le potentiel du sol et de la variété semée

Les variétés les plus productives (kanlow) associées à des sols profonds et ayant un bon potentiel, auront potentiellement des rendements plus importants de +1 à +1,5tMS selon les fournisseurs (à condition de réussir l'implantation). En Dordogne, pour les varié-

tés Kanlow et cave in rock qui sont les deux principales variétés semées, les différences de rendement ne semblent pourtant pas significatives en 2022 et 2023. En moyenne Kanlow semble avoir de meilleurs rendements en 2022, mais en 2023, c'est cave in rock qui serait mieux placé (écart de 2 t de MS, non significatif sur les moyennes). Ce résultat est peut-être lié à la rusticité de cave in rock, qui résisterait mieux à la sécheresse, alors que Kanlow exprimerait tout son potentiel lorsque la pluviométrie est suffisante ?

> La disponibilité en eau

Nous avons comparé les rendements de quelques parcelles en fonction de la pluviométrie de l'année précédente, et en particulier des mois d'avril à novembre, pour 4 parcelles d'au moins 3 ans (bien implantées et avec des rendements corrects), en 2022 et 2023.

Parcelle	Localisation, sol	Variété	Pluviométrie année 2021	Pluviométrie avril-nov 2021	Rendement 2022 (tMS/ha)	Pluviométrie année 2022	Pluviométrie avril-nov 2022	Rendement 2023 (tMS/ha)
SG_19_Chan	Terrasson, sable argileux profond	Kanlow	850	539	11	599	384	11,3
SG_19_Lapa1	Ste-Sabine, argile limoneuse	Kanlow	825	498	12	662	471	7,2
SG_19_Marchi	Angoisse, argilo-sableux	Kanlow	1020	639	13,6	833	534	7,9
SG_13_Marcel	St-Saud-Lacoussière, limon argileux	Cave in Rock	908	495	10,2	731	493	8,2

Comparaison des rendements estimés 2022 et 2023 en fonction de la pluviométrie de l'année précédente pour quatre parcelles bien implantées, dont les rendements moyens correspondent à la moyenne attendue. On remarque qu'à part SG_19_CHAN, dont le sol profond a permis de maintenir un rendement égal à l'année précédente, toutes les parcelles ont enregistré un rendement inférieur en 2023 en raison d'une pluviométrie plus faible sur l'année 2022. Il a plu en moyenne 200 mm de moins en 2022 qu'en 2021.

Si le switchgrass est plutôt **tolérant au stress hydrique**, une **sécheresse prolongée** pendant sa période de végétation semble limiter le rendement lors de la récolte suivante.

4. Récolte et stockage



Stockage de switchgrass en bottes rondes en grange, photo CA24 2022

Selon la météo, la récolte peut avoir lieu sur une période allant de mi-février à mi-mars. Il faut avant tout bien s'assurer que le switchgrass est complètement sec avant de récolter. Si la météo est trop humide en février pour faire sécher les pieds, ne pas avoir peur d'attendre quelques semaines de plus.

Le switch-grass peut être récolté avec une ensileuse ou par fauchage. Un ensilage permettra de le stocker en vrac ou en big bag. La fauche permettra de le stocker sous forme de bottes rondes ou carrées. Compter en moyenne 110 kg/m³ pour un switch-grass ensilé bien sec.

Switchgrass récolté en brins courts (ensilage), photo CA24, 2022



Remarque :

Il est important de **s'assurer de pouvoir récolter** sa parcelle avant de mettre en place le switch-grass (accès, portance, ensoleillement en fin d'hiver pour sécher les brins...). Penser également à prévoir un **débouché** et/ou un dispositif de **récolte et stockage** adapté à la récolte en février-mars (disponibilité du matériel, espace de stockage libre à cette période...).

5. Débouchés et prix

Les débouchés ont fait l'objet d'une étude spécifique ou de tests pendant ces 5 années. Selon le débouché, le conditionnement, et l'usage final, le prix peut varier. Pour plus d'informations sur les débouchés, vous pouvez consulter les fiches spécifiques : biomasse, pail-

lages, litières animales, matériaux de construction... C'est pourquoi, nous avons fait le choix d'évaluer les coûts de production jusqu'au stockage (sur la ferme de production) en vrac ou en bottes.

> Coûts de production évalués en Dordogne

En termes de coûts de production, une analyse des coûts a été réalisée par CERFRANCE Dordogne pour les parcelles suivies sur le département.

Coût de production	Rendement moyen pris en compte	Coût MO comprise
En moyenne sur 10 ans de production, avec un pallier à 9 t/ha au bout de 5 ans	0 à 9 t MS/ha/an, soit 63 tMS/ha sur 10 ans	69 € /tMS

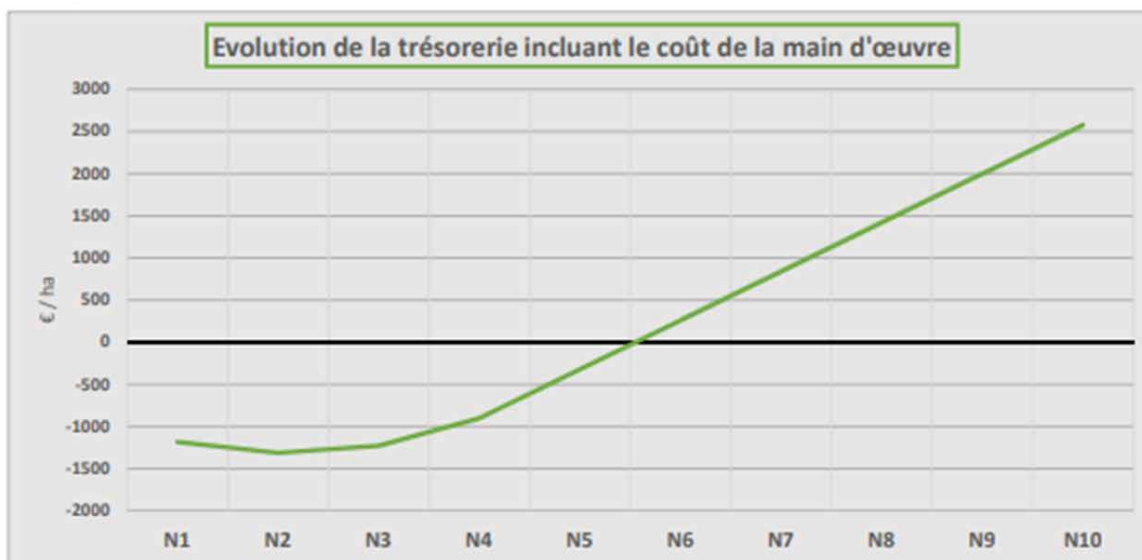
Ces coûts de production comprennent :

- Coûts d'implantation (préparation du sol, plantation, désherbage, fertilisation...)
- Coûts d'entretien de la culture (désherbage, broyage...) avant la récolte
- Coûts de récolte
- Coûts de transport de la parcelle au lieu de stockage (moyenne prise en compte = 3km)
- Coûts de stockage en vrac

Ils ne prennent pas en compte le conditionnement, ni les transports jusqu'au client éventuel.

Au niveau de la trésorerie, le « retour sur investissement », pour un prix de vente autour de 110€/t, arrive à la cinquième année après l'implantation.

Évolution de la trésorerie sur 10 ans de culture du switchgrass. Source : CERFRANCE 24, 2023



Si on compare au prix d'achat de la paille de céréales, l'intérêt du switchgrass est donc vérifié. Si la paille de blé dépasse 110€/tMS, au bout de 5 ans, l'investissement est amorti (avec un rendement moyen de 9tMS/ha en rythme de croisière).

6. Et pour l'environnement, quels sont les impacts ?

Nous avons déjà vu l'intérêt en termes de réduction des intrants de cette culture qui ne nécessite aucun traitement ni engrais après la première année, et ce pendant au moins 10 ans.

D'autres intérêts environnementaux sont notables :

- Amélioration de la stabilité et de la structure du sol (par l'enracinement profond et la couverture permanente)
- Limitation de l'érosion

Biodiversité : pas d'impact négatif

Nous avons aussi voulu vérifier si cette culture a un impact positif, négatif ou neutre, sur la biodiversité au sein de la parcelle. Ainsi, des dispositifs de type « pots Barber », piégeant les invertébrés du sol, ont été disposés 3 années de suite sur 9 parcelles, à la fois en bordure et à 10 ou 20 m du bord.

Une grande diversité d'invertébrés du sol a pu être observée, sans différence significative, que ce soit sur la qualité ou la quantité, entre la bordure et l'intérieur des parcelles.

Il semble qu'au bout de 3 ans ou 4 ans, la macrofaune du sol (faune du sol visible à l'œil nu : insectes, coléoptères, araignées, cloportes...) trouve un certain

« équilibre » dans la parcelle, étant donné les très faibles perturbations du milieu (1 récolte par an en fin d'hiver).

Il est difficile de conclure définitivement sur un impact de la culture au niveau de la biodiversité des invertébrés du sol, mais celui-ci ne semble pas négatif. Il faudrait suivre plus de parcelles et sur un temps plus long pour confirmer cette tendance.



Quelques photos d'évolution des parcelles : le switchgrass exige de la patience !!

> Parcelle de switchgrass, implantée en 2020, sur une ancienne prairie à 6 km au nord de Bergerac :



Juin 2020, 1 mois après le semis



Parcelle en juin 2021, beaucoup d'adventices...



Parcelle en juin 2022 (rdt « paille » fin août 2022 = 7 tMS/ha)



Parcelle en juin 2023

> Parcelle de switchgrass implantée en 2020, secteur sud-est (Gourdon), en sol moyennement profond, après une luzerne de 3 ans



En juin 2021



En janvier 2022



En juin 2022



Juillet 2022. Rendement février 2023 : 3,6 tMS/ha

7. En résumé

	Atouts / potentialités	Points de vigilance, contraintes
Économie	<p>Coûts de production amortis sur 10 ans relativement faibles. (inférieur à une paille classique)</p> <p>Autonomie en paille pour les éleveurs</p> <p>Filières locales à développer</p> <p>Pas de matériel spécifique à acquérir</p>	<p>Investissement : plus de 1 000 €/ha</p> <p>Bien soigner le semis ! (après le 15 avril et avec un bon semoir)</p> <p>Choisir la bonne variété selon le sol et la localisation de la parcelle</p> <p>Débouchés autres que litière en autoconsommation : anticiper les débouchés locaux</p>
Environnement	<p>Fertilisation minérale pas nécessaire</p> <p>Aucun traitement phytosanitaire après la deuxième année</p> <p>Sol non perturbé, limitation de l'érosion</p> <p>Biodiversité préservée (invertébrés du sol, oiseaux...)</p> <p>Possibilité d'usages en biomasse énergie ou matériaux biosourcés</p>	<p>Implantation pouvant nécessiter des traitements herbicides en première année selon l'état de la parcelle (gestion compliquée en AB)</p> <p>Parcelles pouvant abriter du gros gibier (sangliers...)</p>
Social	<p>Temps de travail limité en période de culture (juste la récolte en février-mars)</p>	<p>Être patient ! Les rendements « de croisière » arrivent vers la troisième ou quatrième année seulement</p>





Cultiver le switchgrass en Dordogne

Fiche technique du projet PPMS - Décembre 2023

CONTACT



Christine Lobry
Chambre d'agriculture Dordogne
Tél. 06 45 00 68 83

POUR EN SAVOIR PLUS

Lien vers une **vidéo d'interviews d'agriculteurs ayant testé la culture du switchgrass depuis 2019 en Dordogne dans le cadre du projet PPMS** : <https://www.youtube.com/watch?v=GawXRbKdDoU>



Liens vers deux **vidéos d'interviews d'agriculteurs sur l'alternative à la paille en élevages de poulets et de palmipèdes** : <https://www.youtube.com/watch?v=GawXRbKdDoU> / <https://www.youtube.com/watch?v=UcjPyBif5UM&list=PL4Zf6MkfVWnXRTX2Mtu2QpAM8dXbgDfQ0&index=8>



NOS PARTENAIRES

Partenaires techniques :



Périgord
Elevage
Energie

Partenaires financiers :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural » CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*